

24 juillet 1998

Allocution à l'occasion de la réunion des Gouverneurs des Grands-Lacs

Monsieur le président,

Je souhaite d'abord vous remercier de me donner l'occasion de prendre part à vos délibérations. L'an dernier, j'ai proposé la création de ce que j'ai appelé « une zone d'intégration virtuelle » pour notre région des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Permettez-moi d'exposer brièvement les raisons de ce projet, avant de décrire la forme qu'il pourrait prendre. Les progrès massifs des technologies et la libéralisation des échanges commerciaux ont modifié les règles qui régissent la concurrence. Pour demeurer compétitives, les entreprises comptent de plus en plus sur leurs partenaires commerciaux immédiats, c'est-à-dire les fournisseurs et les clients. Ces partenariats permettent aux entreprises d'accélérer la conception des produits, d'en réduire au minimum le coût et d'améliorer les méthodes de production et de gestion. Elles peuvent ainsi se concentrer sur leur activité de base.

Le réseau québécois d'entreprises aérospatiales est une illustration pertinente de cette interconnexion croissante entre les entreprises travaillant dans le même domaine. La compétitivité de l'une profite en effet à toutes les autres. La confiance, condition essentielle au développement des réseaux d'entreprises, est plus facile à créer lorsque les partenaires appartiennent à la même communauté. C'est un aspect paradoxal de la mondialisation qui, tout en élargissant l'accès à de vastes marchés, intensifie les liens entre entreprises au niveau local. Nos États et nos provinces ont collectivement un produit intérieur brut qui n'est dépassé que par ceux de l'ensemble des États-Unis et du Japon. Notre poids économique commun est supérieur à celui de n'importe quel pays du G-8. Par les moyens conventionnels, le nombre de partenariats entre entreprises de la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent est déjà significatif. Et nous estimons que nous avons à peine effleuré les possibilités. Compte tenu de la compatibilité de nos économies et de l'importance des ressources, de la technologie et de la main-d'œuvre qualifiée de la région, les opportunités de croissance sont magnifiques. Ce qu'il nous faut, c'est la clé qui permet d'accéder à ce potentiel inexploité pour mieux conjuguer les atouts et la compétitivité de nos entreprises.

La convergence progressive de l'informatique et des télécommunications est la plate-forme technologique qui permet aux entreprises de tirer pleinement profit de la mondialisation et d'accélérer en même temps l'intégration des opérations locales et régionales. Les transactions électroniques sont déjà considérables et, comme vous pouvez le voir sur l'écran, elles devraient rapidement augmenter. Contrairement aux idées reçues, la plupart du commerce électronique ne se fera pas avec les clients individuels qui passent commande de marchandises sur le Net, mais bien plutôt entre les entreprises elles-mêmes. Leurs transactions représenteront plus des trois quarts de l'ensemble du commerce électronique futur. Certains défauts entravent cependant l'utilisation optimale de ce genre de transactions. On se préoccupe encore énormément du manque de sécurité, de l'insuffisance des moyens de validation de l'information existante et de la profusion des sources à consulter.

Notre projet de « zone d'intégration virtuelle » vise à réduire au minimum ces défauts, en offrant un cadre structuré et sûr. Le projet compte sur la puissance des nouvelles technologies de l'information et des communications pour raffermir les liens entre entreprises, aussi bien au sein de nos États et de nos provinces que de part et d'autre de nos frontières. Les entrepreneurs cherchent constamment à établir de nouveaux contacts, à trouver de nouvelles opportunités commerciales et à créer des partenariats qui leur donneront une longueur d'avance sur la concurrence. Pour devenir un outil intéressant, la zone d'intégration virtuelle doit offrir à ses membres une information pertinente, taillée sur mesure et capable de faciliter les transactions entre eux. Elle doit également les aider à trouver leur chemin dans la diversité des lois, des règlements, des normes et des technologies. Elle doit en outre fournir un maximum de sécurité en ce qui a trait au commerce électronique. Elle doit enfin stimuler le sens de l'appartenance à une communauté.

Depuis que le conseil a favorablement accueilli notre projet il y a un an, nous avons travaillé avec acharnement à sa conception. L'architecture que nous proposons a été étudiée avec le secrétariat du conseil et avec les gouverneurs Ridge et Edgar, que j'ai eu le plaisir de rencontrer en mai dernier. Nous avons également présenté le projet au gouverneur Voinovich lors de sa récente visite à Montréal. Le concept fera de toute évidence l'objet d'améliorations et de validation parmi les intervenants. Voici comment il fonctionnerait: Il s'agit d'un site Web permanent, auquel pourrait s'ajouter une série d'applications. La zone d'intégration virtuelle a trois objectifs: Réduire au minimum les contraintes de temps et de distance qui entravent la réalisation des possibilités d'affaires; Assurer la sécurité du commerce électronique; Promouvoir l'ensemble de la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent dans les marchés extérieurs.

Comme vous pouvez le voir sur l'écran, un certain nombre d'applications vont être offertes à nos entreprises par l'intermédiaire de cette zone d'intégration. Un carrefour pour les échanges: Le site est une source d'information, mais c'est avant tout un véhicule permettant de faciliter les contacts entre fournisseurs et clients qui sont à la recherche de partenaires, de technologie, de meilleurs prix, de distributeurs et de marchés. Pour permettre le repérage du partenaire qu'il faut, la zone d'intégration fera usage d'agents de recherche intelligents très supérieurs aux outils de recherche réguliers en usage sur le Net.

Un carrefour pour les occasions d'affaires: La zone d'intégration doit être un outil qui permet d'augmenter le volume des transactions en élargissant l'accès aux autres entreprises dans la totalité de la région. Solutions commerciales électroniques: Le site doit promouvoir le développement des transactions virtuelles, mais il doit également fournir l'information et les outils permettant de réaliser les transactions dans le respect de la réglementation locale en matière de commerce et de taxation, entre autres. Les premières entreprises à offrir leurs services sur Internet, dans un cadre organisé, auront une longueur d'avance sur la concurrence.

Dans certains de nos États et certaines de nos provinces, on compte déjà des projets visant à connecter massivement les entreprises locales au Net, sous diverses formes. Au Québec, nous avons prévu de faire cela dès l'automne. D'autres, à l'extérieur de notre région, travaillent sans aucun doute à des projets du même genre. Notre projet s'inspire de ces efforts, dans nos États et provinces, leur donne un cadre amélioré et l'avantage

supplémentaire des liaisons régionales. Le modèle et l'étude de faisabilité du projet de zone d'intégration virtuelle ont été élaborés en association avec notre monde des affaires, qui a immédiatement exprimé son intérêt à y participer. Comme vous le savez, le Québec est un chef de file en matière de technologie des télécommunications. Notre approche pourrait donc servir de modèle dans d'autres territoires pour la poursuite du projet. Le Centre de recherche informatique de Montréal, qui est un centre de transfert de technologie connu par son acronyme (CRIM), s'est vu confier la coordination et l'encadrement de l'aspect technique du projet. Le CRIM, innovateur en matière d'Internet, compte sur un réseau d'une centaine d'établissements universitaires, industriels et institutionnels, qui ont enrichi le concept. Le CRIM a trouvé plusieurs partenaires industriels capables de gérer et d'exploiter le réseau et de fournir l'infrastructure, d'accueillir le site et d'assurer les services de soutien au projet. Y participent aussi des partenaires spécialisés dans les domaines juridiques et techniques, dans l'entretien et la mise à jour de la base de données industrielle, dans le commerce électronique, ainsi que des représentants des utilisateurs potentiels.

Avec l'aide du conseil et de ses membres, le CRIM est en mesure de rechercher activement des partenaires américains du secteur privé pour ce projet dans les États et les provinces qui y participent. En effet, nous croyons qu'il incombe au secteur privé de jouer un rôle de premier plan dans la création de cette zone d'intégration virtuelle, puis d'en assurer la direction. Des membres de ma délégation et du CRIM sont aujourd'hui ici pour répondre à vos questions. La zone d'intégration peut s'édifier graduellement, à mesure que chaque territoire est prêt à y entrer. Je suis sûr, si tel est le souhait du conseil, qu'au moment où nous nous retrouverons l'an prochain, un certain nombre de nos États et de nos provinces seront connectés. Je sais que le Québec le sera, et les gouverneurs Ridge et Edgar ont donné instruction d'accélérer les travaux relatifs à ce projet dans leurs États. Il est tout à fait possible, techniquement parlant, de lancer la zone d'intégration sur le Net au début de l'an prochain, avec ses premiers usagers.

Notre région a toujours été le chef de file, sur le continent et dans le monde, pour ce qui est de l'innovation et de la croissance. Nous avons l'occasion de prendre ce leadership dans un nouveau véhicule pour la communication et le partenariat. La technologie, nous l'avons, et les opportunités aussi.

J'espère que nous pourrons réaliser tout cela ensemble.

Merci.